

MARCHE À SUIVRE

DÉMOCRA-TEA

Étape n°1

Demandez aux jeunes quels sujets les intéressent et identifiez deux à trois élu-e-s communaux en charge de ces thématiques et si possible d'orientations politiques variées afin de garantir une certaine neutralité.

Définissez l'heure et le lieu de l'échange, idéalement dans un centre de rencontre ou d'animation, où le plus grand nombre de jeunes possible peut être atteint. Nous suggérons que la réunion ne dure pas plus d'une à deux heures.

Mobilisez les élu-e-s communaux identifié-e-s en leur adressant une lettre d'invitation ou un appel téléphonique et préparez les questions avec les jeunes.

Étape n°2

Créez une atmosphère agréable. Pour cela, vous pouvez vous inspirer de cette liste :

- tabourets, chaises, fauteuils ou canapés
- Du thé froid (fait maison si possible) et des verres
- Une affiche décorative mentionnant "Bienvenue au Démocra-Tea" et comportant le logo de la Journée de la démocratie

Il peut être utile de poser un cadre et des limites afin que l'échange se déroule de manière bienveillante et constructive. Voici une proposition de code de conduite :

En participant à cet échange, je m'engage à

- Veiller à une répartition démocratique des temps de parole : je m'exprime, mais j'écoute aussi attentivement les autres.
- exprimer un point critique en parlant de la première personne afin de partir de mes besoins et souhaits (éviter les reproches)

Étape n°3

Communiquez sur l'événement jusqu'au 1er septembre au plus tard, afin que le plus grand nombre possible de jeunes de la commune en soient informé-e-s. Utilisez pour cela le hashtag **#SwissDemocracyDay**.

Inscrivez également votre action sur le site web de la Journée de la démocratie afin de figurer sur **la carte de Suisse** interactive !

Étape n°4

Évaluez à la fin de l'action si d'autres étapes sont nécessaires (feedback, clarification, autres rencontres, dépôt de projet).

Partagez et diffusez les résultats des discussions ou vos impressions sur la rencontre, par exemple sur le site web de votre centre d'animation et de la commune, sur des panneaux d'affichage dans le quartier ou dans le journal local. Ce faisant, respectez le droit à l'image et la vie privée des jeunes.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans la réalisation de cette action.